

Image not found or type unknown



Cloture liquidation pour insuffisance d'actif

Par **lamusch**, le **11/07/2014** à **13:51**

bonjour

je possédais une entreprise de transports en nom propre la liquidation a été prononcée en février 2011 et depuis plus rien pendant 3 ans hors je viens de recevoir du mandataire un rapport qu'il présente au tribunal pour cloturer la liquidation pour insuffisance d'actif à la suite je viens de recevoir une assignation au tribunal de commerce je ne possède rien hormis une maison mais qui est en insaisissabilité

que peut-il m'arriver? est-ce normal qu'ils aient mis autant de temps dans l'attente

cordialement

stephane